

OBSERVATOIRE PLURIANNUEL DES ENJEUX  
SOCIOPOLITQUES ET SÉCURITAIRES  
EN AFRIQUE ÉQUATORIALE ET  
DANS LES ÎLES DU GOLFE DE GUINÉE



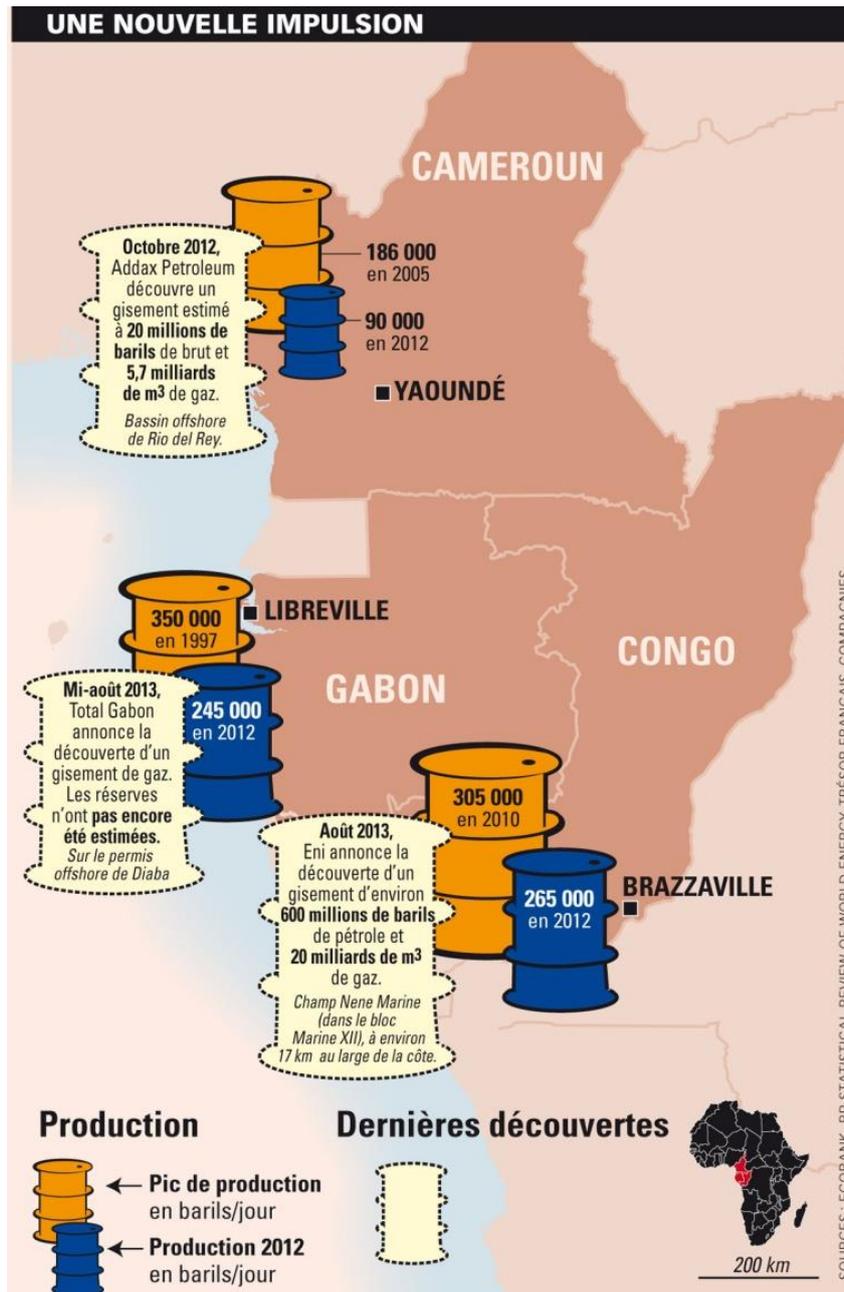
*Projet financé par le Ministère de la Défense  
de la République française  
Délégation aux Affaires Stratégiques*



## Géopolitique du pétrole dans la CEEAC : l'enjeu des nouvelles politiques des hydrocarbures

## **Table des matières**

I – PRODUCTION PÉTROLIÈRE ET RÔLE DANS LES ÉCONOMIES NATIONALES.....	5
A) Évolution de l’activité pétrolière et du potentiel gazier.....	7
B) Les acteurs historiques bousculés par les nouveaux venus.....	9
II – POLITIQUES DE RÉAPPROPRIATION DES RESSOURCES.....	12
A) Les compagnies nationales.....	12
B) Réformes du secteur des hydrocarbures.....	13
C) Les fonds souverains.....	16
D) Dynamique de diversification des économies.....	17
CONCLUSIONS.....	21
ANNEXES.....	23



(Source : Ecobank, BP, Trésor français, Compagnies)

Depuis le début des années 2000, les pays africains affichent des taux de croissance élevés, liés principalement à l'attractivité de leurs abondantes ressources naturelles. Principale source d'énergie au cœur d'une économie mondialisée, le pétrole demeure l'une des ressources stratégiques majeures justifiant ce regain d'attention pour le continent africain.

En 2012, l'Afrique dans son ensemble – avec 9,442 Mb/j (millions de barils par jour) – a totalisé 10,9 % de la production mondiale, soit une augmentation de 7,7 % par rapport à 2011, et le continent dispose de 7,8 % des réserves mondiales<sup>1</sup>. La région du golfe de Guinée<sup>2</sup>, plus particulièrement, avec ses 25 milliards de barils de réserves, nourrit l'intérêt d'un nombre croissant d'États et de compagnies pétrolières.

Les pays d'Afrique équatoriale – le Cameroun, le Congo-Brazzaville, le Gabon et la Guinée équatoriale – totalisent 16 % des 5 millions de barils produits journallement par la région du golfe de Guinée. Dotés d'une longue façade maritime qui offre une production essentiellement *offshore*, couplée à d'importantes réserves de gaz encore inexploitées, ces pays disposent à cet égard d'atouts significatifs aux yeux des puissances extérieures en quête de diversification de leur approvisionnement énergétique.

Leur statut actuel de producteurs matures est loin de freiner l'attrait et les partenariats économiques se multiplient. Cependant, cette embellie économique soutenue par une demande extérieure exponentielle, ainsi qu'une croissance largement liée à l'exploitation du pétrole, constituent également des facteurs de fragilité pour ces pays, exposés aux risques de dépendance et de reproduction du « syndrome hollandais<sup>3</sup> ».

Les industries pétrolières de ces pays semblent à la croisée des chemins, entre une évolution vers des modes de gestion de la rente favorisant un développement inclusif pour tous ou la stagnation dans des logiques de creusement des inégalités et partant, de risques de mouvements sociaux.

Cette note propose une mise en perspective de ces enjeux, à partir d'un état des lieux de la situation actuelle et prospective du secteur des hydrocarbures, d'une approche des différents acteurs – nationaux et internationaux – impliqués, d'une analyse de l'évolution des instruments de régulation du secteur et des réformes en matière de gouvernance, et enfin, des politiques de diversification économiques entreprises dans les quatre pays cibles de l'observatoire.

---

1. BP Statistical review of world energy 2012, 2013.

2. Le Nigeria et l'Angola, faisant tous deux parties du golfe de Guinée, sont les plus importants producteurs du continent avec respectivement 2,417 et 1,784 millions de barils par jour (chiffres BP 2012).

3. « Syndrome hollandais » ou « *Dutch disease* » : expression inspirée de l'expérience des Pays-Bas dans les années 1970, qui virent le déclin des secteurs agricoles et manufacturiers suite aux effets de change induits par l'exploitation des hydrocarbures. Par la suite, la notion a intégré progressivement l'ensemble des impacts macroéconomiques déstructurants de l'exploitation des ressources naturelles sur le développement.

## I – PRODUCTION PÉTROLIÈRE ET RÔLE DANS LES ÉCONOMIES NATIONALES

La production cumulée du Cameroun, du Congo-Brazzaville, du Gabon et de la Guinée équatoriale s'élevait à quelques 900 000<sup>4</sup> b/j (barils par jour) en 2012, ce qui équivaut à 16 % de la production journalière de la sous-région du golfe de Guinée, estimée à 5 millions de barils par jour. Bien que ces quatre pays figurent parmi les 10 premiers producteurs du continent, ils ont tous atteint leur pic de production, caractérisé par la maturité des gisements pétroliers, du moins dans l'état actuel des recherches.

### État des lieux de la production d'hydrocarbures

Milliers barils/jour	Pic de production (EIA)	Production 2012	Consommation (EIA 2012)	Réserves prouvées de pétrole - 2012  (milliards de barils)	Réserves prouvées en gaz (EIA 2013) (Tcf)*
<b>Cameroun</b>	185 (1985)	63 (EIA)	30	0,2 (EIA)	4,77
<b>Congo-Brazza</b>	305 (2010)	296 (BP)	12	1,6 (BP)	3,2
<b>Gabon</b>	370 (1997)	245 (BP)	15	2 (BP)	1
<b>Guinée équatoriale</b>	365 (2004)	283 (BP)	2	1,7 (BP)	1,3
<b>TOTAL</b>		887		5,5/130 Afrique	

(Sources : BP & EIA) \*Tcf = trillion cubic feet (1 000 milliards de pieds cubes)

La production du **Cameroun** n'atteignait plus que 63 000 b/j en 2012 alors qu'elle s'élevait à 185 000 b/j en 1985. Au **Congo-Brazzaville**, malgré une tendance constante à la hausse, la production a connu une évolution en dents de scie et semble avoir atteint un pic de production de 305 000 b/j en 2010 après la première mise en production des puits en *offshore* profond<sup>5</sup> (2008). La production se stabilise depuis 2012 autour de 290 000 b/j. La production pétrolière au **Gabon** ne cesse aussi de décliner depuis 1997, année où elle a atteint son pic avec 370 000 b/j pour se maintenir autour de 240 000 b/j. En **Guinée équatoriale**, la production constante pendant une dizaine d'année (entre 1995 et 2005 environ) jusqu'à atteindre 365 000 b/j en 2004 a diminué progressivement jusqu'à 283 000 b/j en 2012.

4. Ce qui équivaut à environ 1 % de la production mondiale.

5. Selon Total, l'*offshore* conventionnel correspond à 400 m de profondeur d'eau ; l'*offshore* profond de 400 m à 1 500 m et l'*ultra-profond* à partir de 1 500 m.

En dépit de cette baisse relative de la production, trois pays<sup>6</sup> de la région ont connu des croissances économiques positives en 2013 et enregistrent – respectivement au Cameroun, au Congo-Brazzaville et au Gabon – des estimations de croissances de 5 %, 5,4 % et 4,2 % en 2014<sup>7</sup>. La part du pétrole dans ces économies est assez contrastée d'un pays à l'autre mais le cours élevé du baril de pétrole participe à la bonne santé des économies nationales.

	% des exportations	% des recettes budgétaires	% du PIB
<b>Cameroun</b>	46,8 <sup>8</sup> % (ITIE 2011)	30 % (y compris transports pét. - ITIE 2011)	6,6 % (2011)
<b>Congo-Brazza</b>	90,3 % (BM 2010-2012)	78,9 % (BM 2010- 2012)	67,2 % (2010-2012 BM)
<b>Gabon</b>	87 % (FMI 2011)	80 % (ITIE 2012)	
	91,4 % (BM)	56 % (FMI 2011)	45 % (BM)
	90 % (FMI 2011)	60 % (ITIE 2010)	
	75 % (ITIE 2010)		
<b>Guinée équatoriale</b>	99 % FMI 2011		76,2 % BAD (2012)

(Sources : FMI, BM, ITIE)

Le secteur pétrolier au **Cameroun** représente encore près de la moitié des exportations et 30 % des recettes mais participe seulement à hauteur de 6,6 % au PIB<sup>9</sup>. Outre le cours du pétrole à la hausse, les recettes du pays bénéficient des coûts de transit du pétrole tchadien via le *pipeline* camerounais. Le Cameroun accueille en effet sur 890 km une partie de l'oléoduc qui relie le Tchad au terminal maritime *offshore* de Kribi, au large du Cameroun (ITIE 2013). En dix ans, ce transit a rapporté 200 milliards<sup>10</sup> de FCFA (305 millions d'euros) au Cameroun et est en forte hausse suite à sa revalorisation intervenue en octobre 2013<sup>11</sup>.

La situation est très différente au **Congo-Brazzaville**, où le pétrole assure la majorité des recettes. Sur la période 2010-2012, le secteur pétrolier a représenté 67,2 % du PIB, plus de 90,3 % des exportations et 78,9 % des recettes publiques<sup>12</sup>.

6. La Guinée équatoriale est le seul pays de la zone qui affiche une diminution de croissance, passant de 7,7 % en 2011 à 5,5 % en 2012.

7. Données de la Banque mondiale.

8. 49 % d'après « [Études économiques - Cameroun : appréciation du risque](#) », *Coface*.

9. Pour comparaison, en Norvège, pays souvent cité dans le cadre d'une bonne gestion de la manne pétrolière, le secteur des hydrocarbures comptabilise 23 % du PIB et 52 % des exportations (2012). [Direction norvégienne du pétrole](#).

10. « [Le pétrole tchadien a rapporté 200 milliards de FCFA au Cameroun](#) », *Starafrika*, 21 janvier 2014.

11. Le droit de transit est en effet passé de 195 CFA le baril (0,30 euros) à 618 FCFA le baril (0,94 euros).

12. Congo overview, *Banque mondiale*, septembre 2013.

Situation similaire au **Gabon**, où quarante ans après les premiers forages, l'économie nationale reste concentrée sur le secteur des hydrocarbures. En 2011, la rente pétrolière avoisinait 56 % des recettes de l'État et approximativement 90 % des exportations d'après le FMI<sup>13</sup>.

L'économie de la **Guinée équatoriale** reste, quant à elle, largement dépendante de son industrie pétrolière et gazière. L'arrivée à maturité des six champs pétrolifères du pays et la présence d'eau dans les gisements ont entraîné un net ralentissement de la croissance en 2013 et même des prévisions de croissance négatives en 2014, nécessitant des investissements supplémentaires pour stabiliser la production.

Toutefois, si la production des pays de la région semble désormais portée – en partie – par les gisements dits « marginaux », ceux délaissés par les grandes compagnies pétrolières, la région du golfe de Guinée n'en garde pas moins son importance stratégique aux yeux des investisseurs et des pays consommateurs de pétrole, du fait de sa situation géographique et des cadres juridiques avantageux proposés par ses pays. L'Afrique centrale joue ainsi un rôle important dans cette dynamique pétrolière et dispose d'une longueur d'avance par rapport à nombre des pays d'Afrique de l'ouest qui pour la plupart sont de nouveaux producteurs ou en phase d'exploration<sup>14</sup>.

## A) Évolution de l'activité pétrolière et du potentiel gazier

En dépit de la baisse relative de la production pétrolière en Afrique centrale, l'état des réserves (près de 5 milliards de barils) et les découvertes récentes<sup>15</sup> semble de nature à apporter un regain d'optimisme. Toutefois, c'est du secteur gazier – dont les réserves sont largement inexploitées – que pourrait surgir une nouvelle dynamique. Sous réserve d'investissements et d'une mise en place d'infrastructures, le gaz pourrait à terme devenir une alternative crédible au pétrole. Aujourd'hui, en effet, la majeure partie du gaz produit dans la région est réinjectée dans les puits de pétrole ou brûlée en torchère<sup>16</sup>.

En vue de redresser la courbe descendante de sa production, le **Cameroun**, a procédé en 1999 à une refonte de son code pétrolier en instaurant des mesures souples et incitatives pour les investisseurs. Les découvertes<sup>17</sup> de nouveaux gisements dans les puits *offshore* du bassin prometteur du Rio del Ree<sup>18</sup> annoncées en 2012 par Glencore (Suisse) et Addax Petroleum (Chine), puis l'entrée en production du champ *onshore* Mvia en 2013, suscitent bien de grands espoirs<sup>19</sup>, mais les retombées ne sont pas encore visibles.

13. Selon la Banque Mondiale, « Au cours des cinq dernières années, le secteur pétrolier a représenté en moyenne 80 % des exportations, 45 % du PIB et 60 % des recettes budgétaires. Gabon - Vue d'ensemble, *Banque mondiale*, octobre 2013 ; Country Analysis Note, *EIA*, janvier 2014.

14. « [Cartographie du pétrole en Afrique de l'Ouest](#) », Claire Kupper et Margaux Vaghi, Note d'Analyse du GRIP, Bruxelles, 14 janvier 2014.

15. Copinschi Philippe et Noël Pierre, « L'Afrique dans la géopolitique du mondiale du pétrole », *Afrique contemporaine*, 2005/4 n° 206, p. 29-42.

16. Le « torchage » ou « brûlage des gaz » est l'action de brûler, par de hautes tours métalliques dénommées torchères, des rejets de gaz naturel à différentes étapes de l'exploitation du pétrole et du gaz naturel. Les professionnels du secteur emploient fréquemment l'anglicisme *flaring*.

17. « [Cameroun : Glencore découvre un nouveau puits de pétrole](#) », *Agence Ecofin*, 12 novembre 2012.

18. Ce puits contiendrait 20 millions de barils de pétrole et 200 milliards de pieds cubes de gaz (5,66 milliards de m<sup>3</sup>) « [Nouveau gisement de pétrole et de gaz découvert au Cameroun](#) », *Agence Ecofin*, 9 octobre 2012.

19. « [Le Cameroun augmente sa production pétrolière avec l'entrée en production du champ de Mvia](#) », *Agence Ecofin*, 2 décembre 2013.

La priorité désormais affichée par le Cameroun est l'approvisionnement en gaz du marché local afin de couvrir la demande domestique. En 2008, les missions de la Société nationale des hydrocarbures (SNH), ont ainsi été étendues à la mise en valeur du gaz naturel et un projet de développement d'une usine de liquéfaction du gaz a été conclu avec GDF Suez afin d'approvisionner le Cameroun en GPL<sup>20</sup> (gaz de pétrole liquéfié) et de produire du GNL (gaz naturel liquéfié) pour l'exportation<sup>21</sup>. L'augmentation de l'approvisionnement local en GPL aura pour corollaire de réduire les importantes subventions gouvernementales dans le secteur de l'énergie. En 2012 afin de promouvoir ce secteur et faciliter ce projet, un nouveau code gazier a été promulgué<sup>22</sup>.

Essentiellement *offshore*, les champs pétroliers du **Congo-Brazzaville** s'étendent dans des eaux de plus en plus profondes. La mise en exploitation de nouveaux gisements *offshore* (Moho Nord et Lianzi) pourrait inverser la tendance générale à la baisse lors de la mise en production envisagée en 2015 et 2016. La mise en chantier des nouveaux champs (Litanzi et Nsoko) devrait aussi permettre une hausse de la production à moyen terme. En août 2013, la compagnie italienne ENI a annoncé<sup>23</sup> une découverte *offshore* d'envergure estimée à 600 millions de barils de brut léger. Le niveau de production moyen serait de l'ordre de 270 000 b/j à l'horizon 2020, si de nouvelles découvertes significatives ne sont pas réalisées d'ici là<sup>24</sup>. Les puits disposeraient également de 30 milliards de mètres cubes de gaz<sup>25</sup>.

Par ailleurs, les réserves prouvées de gaz naturel placeraient le Congo-Brazzaville au 5<sup>e</sup> rang de l'Afrique subsaharienne, mais le manque d'infrastructures et de technologies appropriées en conditionne la commercialisation. Selon l'EIA, près de 85 % de la production de gaz du pays est réinjecté dans les puits de pétrole, brûlé en torchère, ou encore dissipé dans l'atmosphère.

La **Gabon** mise, lui aussi, sur l'exploitation en *offshore* profond afin de relancer un secteur qui s'essouffle. Les similarités géologiques avec l'*offshore* brésilien très productif attirent les investissements étrangers. En octobre 2013, le gouvernement attribuait 13 blocs pétroliers et gaziers à 11 compagnies suite au lancement d'un appel d'offres pour la vente de 42 blocs situés en eau profonde et très profonde représentant une superficie d'environ 205 000 km<sup>2</sup> soit 75 % de la superficie totale du pays<sup>26</sup>. Total a pour sa part annoncé mi-2013 une découverte prometteuse de gaz à condensats (mélange liquide d'hydrocarbures) lors de son premier forage exploratoire ultra-profond sur le permis d'exploration de Diaba.

Par ailleurs, le Gabon souhaite créer un ambitieux projet de hub de commercialisation de produits pétroliers<sup>27</sup> susceptible de couvrir la façade atlantique de la Mauritanie à l'Afrique du sud avec le géant Gunvor, le groupe de négoce basé en Suisse. Présentant une situation similaire à celle du Congo-Brazzaville, 90 % du gaz naturel produit par le Gabon est soit brûlé en torchère, rejeté à l'air libre ou réinjecté dans les puits comme technique d'extraction du pétrole.

---

20. En 2011, la consommation de gaz de pétrole liquéfié (GPL) au Cameroun était de 67 000 tonnes, dont 65 % ont été importées. Voir Cameroon LNG, 2013.

21. Projet « [Cameroun LNG](#) », 2013.

22. « [Le Parlement camerounais adopte un nouveau code gazier](#) », Agence Ecofin, 6 avril 2012.

23. « [Pétrole : le grand retour de l'Afrique centrale](#) », *Jeune Afrique*, 2 octobre 2013.

24. Rapport ITIE 2012.

25. « Eni discovers wet gas, light oil offshore Congo », *Oil & Gas journal*, 13 février 2014.

26. « [Le Gabon lance la vente de 42 blocs pétroliers](#) », *China.org*, 29 octobre 2013.

27. « [Un projet de hub pétrolier avec Gunvor](#) », *Jeune Afrique*, 17 juin 2013.

D'après certaines analyses, la production et les découvertes de nouveaux champs<sup>28</sup> pétroliers de **Guinée équatoriale** ne permettront pas de compenser<sup>29</sup> la production déclinante naturelle des puits. En revanche, l'exploitation de gaz naturel devrait voir son pourcentage dans les hydrocarbures s'élever à 50 % à l'horizon 2016. Dès lors, le gaz, en sus du pétrole, devrait pouvoir maintenir l'attractivité du pays et sa position stratégique dans la course aux approvisionnements en ressources naturelles. Cependant, le manque d'infrastructures et de technologies constitue comme pour les autres pays de la région un frein important au développement de cette activité. La Guinée équatoriale se rêve pourtant en futur pôle énergétique du Golfe<sup>30</sup>. Elle s'attèle désormais à développer toute sa chaîne de valeur pétrochimique et collabore avec le secteur privé pour créer une industrie domestique hautement développée et intégrée verticalement. C'est ainsi qu'a débuté au mois de mars 2014, la construction *offshore* d'une plateforme de compression du gaz situé à 32 km au nord de l'île de Bioko sur le champ d'Alba B3<sup>31</sup>. Elle multiplie aussi les partenariats et les contacts dans ce domaine avec les pays de la région et ceux d'Afrique de l'ouest en vue de créer une société régionale de gaz du golfe de Guinée<sup>32</sup>.

## B) Les acteurs historiques bousculés par les nouveaux venus

L'arrivée à maturité des champs depuis environ une décennie n'a pas freiné pour autant le dynamisme de l'industrie pétrolière dans le golfe de Guinée. L'amélioration constante des techniques en *offshore* profond, la qualité du brut extrait, la facilité d'évacuation qu'offre la mer sont autant d'atouts de cette région. Un autre argument, d'ordre sécuritaire, justifie également l'attrait du golfe de Guinée, d'après Copinschi<sup>33</sup> « la production *offshore* présente l'avantage de limiter les interactions, potentiellement explosives, entre les compagnies et les populations locales, mettant ainsi la production à l'abri des troubles sociaux susceptibles d'éclater dans le pays, voire les guerres civiles ». Ce qui expliquerait en partie, selon le spécialiste, que la production n'ait jamais été réellement interrompue au Congo-Brazzaville malgré les périodes de conflits<sup>34</sup>.

D'un autre côté, les États de la région semblent de plus en plus conscients de leur intérêt à collaborer et diversifier les partenaires. La multiplication des partenariats peut en effet constituer un gage d'accès à de meilleurs dividendes, par la mise en concurrence des opérateurs pétroliers. Elle permet par ailleurs à ces États de sortir d'une situation quasi monopolistique dont profitaient jusqu'ici les partenaires traditionnels. C'est en partie le fondement des relations Sud-Sud qui se développent notamment entre des pays d'Afrique et les BRICS.

---

28. Récemment, huit nouveaux contrats d'exploration pétrolière ont été signés dont quatre sur terre (partie continentale à Rio Muni) parmi lesquels trois sont susceptibles de donner lieu aux premiers forages d'ici à fin 2014 (Symposium *Emerging Equatorial Guinea*). De plus, Noble Energy a annoncé une découverte de pétrole en *offshore* dans le puits d'exploration I-7 du bloc I dans la zone de Carla Sud qui devrait être exploité assez rapidement (« Carla South well finds oil pay off Equatorial Guinea », *Oil & Gas journal*, 5 mars 2013). En mai 2013, la PanAtlantic a, quant à elle annoncé la signature d'un accord sur les deux blocs W et K.

29. [Equatorial Guinea Oil & Gas Report](#), Fast Market research, 19 mai 2014.

30. « [Floating gas storage a first for Equatorial Guinea](#) », *Business Day*, 29 novembre 2013.

31. « [Construction starts on compression platform for offshore Equatorial Guinea](#) », *Offshore*, 6 mars 2014.

32. « [Vers la création d'une société régionale de Gaz du golfe de Guinée](#) », *Apanews*, 4 avril 2014.

33. « [L'Afrique dans la géopolitique mondiale du pétrole](#) », *Afrique contemporaine*, 2005/4 – n° 216, p. 29-42.

34. Le secteur reste toutefois vulnérable aux risques de contagion de la piraterie et aux attaques visant les navires transporteurs pétroliers, particulièrement dans la zone occidentale du golfe de Guinée.

Au Cameroun, au Congo-Brazzaville et au Gabon, la production est sans conteste dominée par la présence historique de Total. Au Cameroun, le pétrolier français contrôle les deux tiers du secteur avec 36 plateformes en haute mer, 5 usines de traitement et 160 stations de gaz. Au Congo-Brazzaville, où sa présence remonte aux années 1960, Total E&P partage avec ENI 80 % de la production. Enfin Total et Shell assurent 60 % de la production du pétrole gabonais. Ces deux compagnies viennent de renouveler respectivement pour 20 et 25 ans, leur convention d'établissement au Gabon<sup>35</sup>. La Guinée équatoriale reste, quant à elle, très marquée par la présence de la compagnie américaine Exxon Mobil. Si les *majors*<sup>36</sup> essentiellement d'origine occidentale disposent d'importants intérêts financiers dans la région, elles sont de plus en plus bousculées par les compagnies indépendantes aux origines diverses et notamment asiatiques. Elles émaillent désormais le golfe de Guinée, principalement dans le domaine de l'exploration et l'exploitation des gisements matures, attirées par les offres des pays soucieux de diversifier leurs revenus pétroliers. Elles se positionnent sur des segments de marchés où les *majors* sont absentes car elles ne disposent actuellement pas de capacités financières et techniques pour les concurrencer<sup>37</sup>.

Les sociétés présentes dans l'exploitation pétrolière au **Cameroun**<sup>38</sup> sont pour l'essentiel d'origine américaine<sup>39</sup>. Néanmoins, en raison de sa position stratégique et de ses ressources, le Cameroun entretient des relations denses avec la Chine mais entend également renforcer ses liens avec la Corée du Sud concernant notamment un futur projet de *pipeline*<sup>40</sup>.

Au **Congo-Brazzaville**, outre Total et ENI, et d'autres sociétés indépendantes occidentales (Anardako, Marathon, Prestoil, etc.), des opérateurs diversifiés<sup>41</sup> s'intéressent aux hydrocarbures. Les projets pétroliers en cours et les perspectives du secteur devraient néanmoins renforcer la position stratégique du groupe français dans le pays<sup>42</sup>.

Outre le groupe Total, le plus important et ancien partenaire pétrolier du **Gabon**, les investissements américains sont nombreux et Exxon Mobil – déjà présente au Cameroun et en Guinée équatoriale – y sera probablement bientôt implantée. Au côté des compagnies indépendantes déjà actives en Afrique comme la société irlandaise Tullow Oil, l'américaine Anardako ou la britannique Ophir, d'autres sociétés indépendantes d'origines diverses<sup>43</sup> font désormais partie du jeu pétrolier.

35. [Le pétrole](#), *Gabon Services*.

36. Terme anglo-saxon servant à désigner les compagnies pétrolières internationales dominantes du secteur.

37. « [Dossier pétrole : quand les juniors taquent les majors](#) », *Jeune Afrique*, 10 janvier 2013.

38. Les sociétés présentes dans l'exploitation pétrolière au Cameroun sont pour l'essentiel d'origine américaine (Exxon-Mobil, Noble Energy, Kosmos Energy, Rodeo Resources Inc, Sterling Oil and Gas Ltd), française (Total E & P, Perenco Oil and Gas), britannique (Euroil, filiale de Bowleven), irlandaise (Tullow Oil), australienne (Fusion Oil and Gas), malaisienne (Petronas), chinoise (Addax Petroleum filiale de Sinopec) etc.

39. Les États-Unis, via les majors pétroliers, sont les principaux investisseurs du *pipeline* Tchad-Cameroun. Ils sont également les principaux destinataires du pétrole camerounais.

40. « [La Corée s'intéresse aux projets pétrolier et gazier du Cameroun](#) », *Cameroun Tribune*, 3 novembre 2013.

41. Compagnies étrangères présentes au Congo-Brazzaville : Anadarko (USA), Congorep (filiale Perenco), CMS Nomeco, Chevron, Marathon (USA), ExxonMobil, Africa Oil and Gas Corporation, Prestoil, Murphy E&P, Chinese National Off-Shore Company, Premier Oil (GB), Soco international (GB), Pilatus (Suisse), Wig Wah (Singapour) et Shell. « Stratégie des compagnies pétrolières internationales et partage de la rente : le cas du Congo », *op. cit.*

42. « La France et le Congo », *France diplomatie*, 22 octobre 2013.

43. Compagnies pétrolières présentes dans l'exploration ([www.minesgabon.org](http://www.minesgabon.org)) : 6 américaines (Anadarko, Forest Oil) 3 françaises (Total Gabon, Perenco, Maurel & Prom), 2 sud-africaines (Ophir, Sasol), 2 chinoises (Sino Gabon Oil & Gas Ltd (filiale Sinopec), Sinopec), 1 canadienne (CNR), 1 japonaise (Mitsubishi Petroleum Development Company), 1 irlandaise (Tullow Oil), 1 australienne (Sterling Oil & Gas), 1 indienne (Oil India International), 1 écossaise (Bollewen), 1 saoudienne (Atlas international), 2 anglaises et 1 suisse (non précisées).

Le Gabon a par ailleurs signé un accord avec Samsung (Corée du Sud) pour la construction d'une nouvelle raffinerie.

On retrouve également des sociétés étatiques, comme la compagnie chinoise SINOPEC ou indienne (Oil India International). Toutefois, le litige fiscal qui s'est soldé au profit du Gabon vis-à-vis d'Addax petroleum – suivi d'une réclamation d'impôts envers Total et les annonces d'audit auprès d'autres compagnies pétrolières – pourrait bien freiner l'engouement de certains investissements extérieurs.

Outre les géants américains actifs en **Guinée équatoriale**, les petites compagnies américaines (Amerada Hess, Marathon ou Perenco) internationales indépendantes sont aussi représentées. Par ailleurs, des compagnies nationales asiatiques comme la société malaisienne Petronas ou la compagnie China National Petroleum Corporation (CNPC) sont également des partenaires du gouvernement équato-guinéen<sup>44</sup>. En outre, en 2010, le géant Russe Gazprom a conclu un contrat de partage de production, et obtenu des concessions en Guinée équatoriale<sup>45</sup>.

La Guinée équatoriale a par ailleurs manifesté son souhait d'intégrer la communauté des pays de langue portugaise (CPLP), le but étant d'accéder par ce biais au marché lusophone<sup>46</sup>. À l'évidence le gouvernement équato-guinéen opère une diversification des partenariats pétroliers qui traduit sa volonté de sortir de la dépendance vis-à-vis des compagnies occidentales, de faire jouer la concurrence et de tirer le meilleur bénéfice des concessions pétrolières<sup>47</sup>. Sa stratégie de diversification des partenaires aurait aussi pour objectif de se doter de technologies diverses afin de mieux exploiter son potentiel énergétique<sup>48</sup>.

Dans leurs relations avec les compagnies pétrolières, les pays producteurs sont longtemps restés démunis et parfois victimes de pratiques défavorables des compagnies pétrolières étrangères. Les rachats de sociétés exploratoires par de plus grandes entreprises dotées de moyens financiers et techniques leur permettant ensuite de mener des opérations extractives illustrent ce type de pratiques. L'État, absent de ces transactions ne perçoit donc pas de droit d'entrées pour ce nouvel opérateur et se voit ainsi privé de ressources financières. Le Cameroun en a par exemple été victime lorsque Addax petroleum s'est fait racheter par la société d'État chinoise Sinopec en 2009<sup>49</sup>.

---

44. Sidonie Boukoulou, «Le conflit frontalier Gabon-Guinée équatoriale, analyse géopolitique», *Institut des relations internationales du Cameroun*, Master I, 2008.

45. « [Gazprom/Guinée : accord de production](#) », *Le Figaro*, 21 janvier 2014.

46. « Pourquoi Teodoro Obiang se met-il au portugais? », *Courrier international*, 4 mars 2013.

47. « Le pétrole n'est pas éternel », *Jeune Afrique*, 20 janvier 2014.

48. « Guinée équatoriale », *African Economic Outlook*.

49. « [Scandale : une société suisse truande le pétrole camerounais](#) », Cameroun-Info, 2 juillet 2009.

## II – POLITIQUES DE RÉAPPROPRIATION DES RESSOURCES

### A) Les compagnies nationales

A côté des majors traditionnellement installées et du foisonnement de nouvelles compagnies internationales, les États se montrent de plus en plus actifs et affichent leur volonté de mieux défendre leurs intérêts et de réguler les marchés par le biais de compagnies nationales dont ils se sont dotés. Les compagnies étatiques sont sous le contrôle du ministère responsable de la mise en œuvre et du suivi de la politique du gouvernement dans le secteur des hydrocarbures et qui contrôle également les sociétés privées sur son territoire.

Au **Cameroun**, le ministère de l'Eau et de l'Énergie régule les marchés du pétrole et du gaz par le biais de son entreprise pétrolière nationale, la **Société nationale des hydrocarbures (SNH)**. Créée en 1980 dès le début de l'exploitation pétrolière, elle gère les intérêts de l'État dans le secteur pétrolier – et gazier depuis 2008 – et commercialise sur le marché international la part étatique de la production nationale. La société gère également les parts détenues par l'État dans les différents projets pétroliers (Addax Petroleum et Perenco par exemples) et gaziers, confère les autorisations d'exploitation mais ne rentre pas dans les activités d'exploitation. Les données publiées restent cependant encore très partielles, notamment concernant le mode de gestion.

À la fin des années 1990, le **Congo-Brazzaville** a créé sa propre **Société nationale des pétroles du Congo (SNPC)**, établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) dont le capital est entièrement détenu par l'État congolais et placé sous tutelle du ministère des Hydrocarbures. La SNPC agit pour le compte de l'État dans toutes les opérations liées au secteur des hydrocarbures, et représente ses intérêts dans toutes les relations contractuelles. Elle détient des participations tant dans la production que dans l'exploration et commercialise les parts de bruts revenant à l'État. Enfin, la SNPC est détentrice de cinq filiales dont la Congolaise de raffinage (CORAF)<sup>50</sup>.

Société mixte à capitaux majoritairement **équato-guinéens**, la **compagnie nationale GEPetrol**, joue quant à elle un rôle significatif dans la politique et l'exploitation pétrolière du pays<sup>51</sup>. Créée par décret en février 2001, elle a pour mission de gérer les intérêts de l'État dans les négociations et contrats de partage avec les tiers. Elle est aussi en charge de la commercialisation, de l'octroi de licences et de l'application de la politique du secteur pétrolier. Selon *The oil and gas week*, GEPetrol détenait, début 2012, des participations dans plus de 20 permis situés *offshore*. En tant qu'entité autonome, elle aurait également la capacité de mener des opérations d'exploration et de production à l'étranger. Revenue Watch Institute (RWI)<sup>52</sup> relève cependant que GEPetrol ne publie aucune information sur ses opérations ni ses revenus et révèle que ses comptes ne sont pas audités.

Créée en janvier 2005, la **Société nationale du gaz Sonagas**<sup>53</sup> est une société d'État dont le rôle est de développer le secteur gazier du pays et de maximiser sa rentabilité<sup>54</sup>.

De création récente puisqu'elle voit le jour en 2011, la **Gabon oil company (GOC)** semble marquer un tournant décisif dans la défense des intérêts du Gabon dans le domaine pétrolier.

50. République du Congo, Rapport ITIE 2012.

51. National stakes, *The oil and gas week*, 20 janvier 2014.

52. Depuis décembre 2013, cet organisme a pris le nom de [Natural Resource Governance Institute](#).

53. Elle détient pour le moment des participations dans trois sociétés d'exploitation du gaz : 25 % dans EG-LNG, 10 % dans Atlantic Methanol Production Company (AMPCO) et 10 % dans LPG Production (Gaz de pétrole liquéfié).

54. [Who we are](#), *Sonagas*.

D'après Revenue Watch Institute, la GOC ne serait pas encore opérationnelle et peu d'informations sont rendues publiques.

Détenue à 60 % par l'État gabonais, elle a pour objectif d'assumer un rôle central dans le contrôle des participations de l'État, de l'exploration jusqu'à la commercialisation en passant par l'exploitation du pétrole. Fait singulier, la GOC assurera, dès 2014, la production de pétrole à son propre compte<sup>55</sup> notamment à partir du champ d'Obangue préalablement opéré par Addax Petroleum. Considérée comme défaillante dans ses obligations contractuelles, fiscales, douanières et environnementales, Addax Petroleum s'était vu retirer en décembre 2012 son permis d'exploitation du gisement d'Obangue par l'État gabonais, en faveur de la GOC. Addax avait porté plainte devant la cour arbitrale de la Chambre internationale de commerce de Paris qui a finalement donné raison au Gabon en septembre 2013. Les deux parties ont finalement convenu d'un accord amiable par la signature d'un nouveau contrat de partage de production et un dédommagement de plus de 400 millions de dollars (293 millions euros) en faveur de l'État gabonais<sup>56</sup>.

De même, le Gabon a récemment réclamé à Total le paiement de 805 millions de dollars (587,5 millions d'euros) d'impôts au titre d'un redressement fiscal sur la période 2008 à 2010<sup>57</sup>.

## B) Réformes du secteur des hydrocarbures

Situés au centre de l'architecture institutionnelle du secteur pétrolier, **les codes miniers** ou **pétroliers** régissent les activités du secteur, de la prospection, à l'exploitation et au transport. Ils sont aussi au cœur des débats politiques sur la gouvernance des ressources naturelles et le développement économique durable de l'Afrique. Il s'agit d'une part, d'éviter le phénomène du « syndrome hollandais » dont l'une des conséquences politiques est notamment la constitution d'un État rentier, dépendant de la captation des recettes pétrolières pour sa propre survie. « Or, cette dépendance envers les recettes pétrolières, outre qu'elles constituent un puissant stimulant aux luttes de pouvoir, a des conséquences extrêmement négatives, tant en termes de développement (l'entrée massive de revenus pétroliers faisant disparaître la plupart des autres activités productives, en particulier agricoles) qu'en termes de gouvernance et, par extension, en termes de stabilité sociale »<sup>58</sup>. Au-delà des taux honorables de croissance qu'affichent les quatre pays et les projections futures favorables, la croissance peine jusqu'ici à devenir inclusive, tandis que les inégalités sociales se creusent.

	Indice IDH (PNUD) /186
<b>Cameroun</b>	150 (2012)
<b>Congo-Brazza</b>	142 (2012)
<b>Gabon</b>	106 (2012)
<b>Guinée équatoriale</b>	136 (2012)

55. « [Gabon Oil Company compte produire son premier baril en 2014](#) », Jeune Afrique, 26 août 2013.

56. « [Addax Petroleum a payé plus de 400 millions de dollars de dédommagements au Gabon](#) », Agence Ecofin, 28 janvier 2014.

57. « [Le Gabon réclame à Total 805 millions de dollars d'impôts](#) », Capital, 21 février 2014.

58. « [Le pétrole, facteur de violence politique ?](#) » La nécessaire construction des institutions étatiques, P. Copinschi, 2007/1 – n°34, Ecologie et politique, p. 33-42.

Le régime fiscal constitue donc un dispositif déterminant pour l'allocation des revenus qu'un État tire de ses ressources. Le contrat de concession ou de partage de production (CPP) signé entre le pays hôte et la société pétrolière (ou le consortium bénéficiaire d'un permis) participe à la définition du régime fiscal et à la délimitation du pourcentage des revenus qu'un pays tirera de ses ressources naturelles. Par le passé, les contrats de concession étaient largement répandus dans les quatre pays. Depuis quelques années, sous l'impulsion des institutions de Bretton Woods, ces pays ont développé une préférence pour les contrats de partage de production. En principe plus avantageux pour les États, ces contrats resteraient toutefois dépendants des données fournies par les compagnies pétrolières<sup>59</sup>.

L'adhésion volontaire à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) parallèlement à l'évolution des codes prend alors tout son sens.

Au **Cameroun**, selon le code pétrolier n°99/013 du 22 décembre 1999<sup>60</sup> les deux régimes – contrat de concession ou de partage – coexistent toujours. Le code ne précise pas les modalités de partage (*cost oil* et *profit oil*) entre l'État et la société, lesquelles sont déterminées par le contrat de partage.

Au **Congo-Brazzaville**, depuis la loi de 1994 portant code des hydrocarbures, les activités pétrolières sont soumises au régime du partage de la production. Ce code prévoit qu'une part de maximum 60 ou 70 % (selon le type de gisement) de la production annuelle soit affectée au remboursement des coûts pétroliers (*cost oil*) encourus par la société. Le pays a également fixé la procédure d'attribution des titres miniers d'hydrocarbures liquides ou gazeux par appel d'offres depuis 2008.

Concernant le **Gabon**, le positionnement actuel du gouvernement semble augurer d'une volonté de reprise en main du secteur après un audit qui mettait en évidence les pratiques douteuses des opérateurs sur la fiscalité, la corruption, le non-respect des normes environnementales et la commercialisation du pétrole. Les compagnies craignent des redressements fiscaux sur plusieurs années, de même qu'un durcissement des conditions d'investissement du futur code minier<sup>61</sup>. La nouvelle ordonnance portant réglementation du secteur des hydrocarbures, adoptée le 19 février 2014 par le Conseil des ministres, viendra aussi, quant à elle, soutenir cette dynamique<sup>62</sup>. Cette ordonnance, augmentera aussi considérablement le contrôle de l'État dans les opérations pétrolières<sup>63</sup>. Celle-ci prévoit une participation étatique de minimum 20 % dans tous les contrats de partage et régulera dorénavant les conditions de transferts de participation ce qui n'est pas le cas dans la réglementation de 1982 toujours en cours (Loi n° 14/82 du 24 janvier 1982).

59. Lamotte Olivier et Porcher Thomas, « Stratégie des compagnies pétrolières internationales et partage de la rente : le cas du Congo », *Management & Avenir*, 2011/2 n° 42, p. 310-327. Cette étude a au préalable démontré que l'asymétrie de l'information faussait les bases et les termes des contrats entre l'État et les compagnies pétrolières. Le manque d'infrastructures et de moyens technologiques rendaient les États dépendants et à la merci des données fournies par les compagnies pétrolières.

60. Décret d'application n° 2000/485 du 30 juin 2000.

61. « [Le Gabon reprend en main le secteur pétrolier](#) », *Jeune Afrique*, 4 juillet 2013.

62. Projet d'ordonnance adoptée le 19 février 2014 par le Conseil des Ministres portant réglementation du secteur des hydrocarbures en République gabonaise. Cette ordonnance très complète détermine les règles, principes et objectifs de la politique nationale des hydrocarbures et a pour objet :

- de définir les droits et les obligations des personnes exerçant dans le domaine des hydrocarbures ;
- de fixer le cadre institutionnel du secteur des hydrocarbures ;
- de définir le régime juridique, fiscal, douanier, de change et de contributions des activités d'hydrocarbures ;
- et de promouvoir le secteur à travers la création d'un tissu industriel national et le renforcement des capacités nationales.

63. « Republic of Gabon: finally towards a new oil and gas regime? », Ashurst London, avril 2014. Selon ce document, le « *cost oil* » défini dans le nouveau code se situerait entre 65 et 75 %.

Cependant, dans l'attente de l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance, l'incertitude plane sur certains contrats en cours de négociation entre les compagnies pétrolières et l'État gabonais.

Le nouveau code des hydrocarbures (loi n° 8/2006) adopté le 3 novembre 2006 par la **Guinée équatoriale** fixe, entre autres modalités, la participation de l'État (GEPetrol) dans chaque contrat à un minimum de 20 % (taux identique au Congo). L'attribution des contrats, précise ce code, se fait sur base de marchés publics, sauf dans certains cas où la procédure est directe (article 13). Les contrats sont systématiquement ratifiés par le Président (article 16).

Cependant, être en mesure de retirer efficacement des recettes des ressources extractives n'est qu'un premier pas vers une meilleure redistribution de la rente, garante d'une stabilité sociale. Aussi, certains pays ont adopté des réformes visant l'adoption de nouvelles pratiques et montrent des signes d'une volonté d'évolution vers une gouvernance plus transparente. Le gouvernement congolais a notamment mis en place en 2006 une autorité de régulation dénommée Agence de régulation de l'aval pétrolier (ARAP<sup>64</sup>) jouant le rôle d'interface entre l'État et les opérateurs économiques évoluant dans le secteur pétrolier aval. Après avoir été vivement critiqué pour son mode de gestion du pétrole et son mécanisme de préfinancement<sup>65</sup> entre 1985 et 2004 – qui a surtout profité à quelques élites et accru considérablement la dette extérieure – le **Congo-Brazzaville** a finalement été admis comme « pays conforme » au processus volontaire de l'ITIE en février 2013. Selon le rapport ITIE 2012, dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance, le pays mandate depuis quelques temps des bureaux d'experts indépendants chargés de vérifier la quantité de pétrole produite et exportée, ainsi que la fiscalité qui s'y rapporte.

Le **Cameroun** intensifie également les efforts de transparence en application des modalités fixées par le code pétrolier de 1999 et a obtenu son statut de pays conforme à l'ITIE en octobre 2013. Dans ces deux cas, il est cependant prématuré d'en mesurer les résultats concrets.

Engagé dans l'ITIE en 2004, le **Gabon** a perdu son statut de candidat en février 2013, le pays n'ayant pas fourni la documentation détaillée obligatoire au processus de validation. Faute de répondre aux critères et en l'absence de garanties suffisantes, le conseil d'administration de l'ITIE a également rejeté, le 16 avril 2010, la candidature de la Guinée équatoriale<sup>66</sup>.

Le Gabon mise néanmoins sur la réforme de ses codes miniers et des hydrocarbures afin de promouvoir l'emploi national, dans un secteur majoritairement dominé par une main d'œuvre étrangère et hautement qualifiée. En effet, le taux d'emploi dans le secteur pétrolier au Gabon ne dépassait pas 3 %<sup>67</sup> en 2010 et une grève générale du secteur a paralysé le pays pendant plus d'un mois début 2013<sup>68</sup>. Le nouveau code minier, toujours en attente d'adoption, requiert désormais un taux de 90 % de « *local content*<sup>69</sup> » ou part d'emplois locaux, dans les nouveaux contrats miniers.

---

64. Loi n°31-2006 du 12 octobre 2006 portant création de l'ARAP. Toutes les sociétés (y compris celles de sous-traitance) exerçant dans le secteur pétrolier aval en République du Congo sont sous le contrôle de l'ARAP.

65. Mécanisme consistant à accorder ou à garantir un prêt à un État producteur de pétrole en s'assurant des droits sur la production de barils à venir. Voir monographie du Congo Brazzaville p. 21.

66. « La Guinée équatoriale recalée comme candidate à l'ITIE », *RFI*, 20 janvier 2014.

67. Document de stratégie pays 2011-2015, Groupe de la Banque africaine de développement, 2011.

68. Voir monographie du Congo-Brazzaville, p. 21.

69. Le « *local content* » présente l'avantage de favoriser la main d'œuvre locale, d'améliorer les compétences techniques spécialisées mais également d'augmenter l'assiette fiscale très faible dans le secteur pétrolier dépendant la plupart du temps de l'expertise étrangère.

La nouvelle ordonnance portant réglementation du secteur des hydrocarbures poursuit également cette volonté par la promotion d'un tissu industriel national et le renforcement des capacités nationales.

La **Guinée équatoriale** a également intégré un chapitre « *local content* » dans son code de 2006 afin de promouvoir le développement socio-économique du pays. Les contractants sont donc invités à faire appel à des compagnies nationales et à participer au renforcement des compétences nationales par l'appui, voire la création, de centres de formation.

Cependant, malgré l'adoption de nouvelles législations susceptibles d'améliorer la captation des revenus des hydrocarbures par des systèmes fiscaux plus avantageux, la participation de l'État, l'augmentation et la formation de la main d'œuvre nationale, ces pays peinent encore à améliorer la gouvernance des ressources naturelles. Revenue watch Institute a mis au point un index de gouvernance dans les secteurs minier et des hydrocarbures. Sur 58 pays producteurs de pétrole et de minerais, la Guinée équatoriale est classée 56<sup>e</sup>, le Cameroun 47<sup>e</sup> et le Gabon 32<sup>e</sup> (le Congo-Brazzaville n'est pas classé). À titre de comparaison, le Ghana est le pays d'Afrique le mieux coté, avec la 15<sup>e</sup> place.

La transparence dans les pratiques de production de rapports est le plus souvent mise en cause. L'absence ou la fiabilité de données chiffrées (quantités produites, recettes, rapports financiers, etc.) ou le manque de régularité dans leur publication, la non-publication des contrats, ne permettent pas à aux populations ni aux médias – pourvu que la liberté d'expression existe – d'évaluer correctement les possibles bénéfices de cette industrie. Pour les mêmes raisons, la conformité aux normes de l'ITIE n'est pas non plus automatiquement garante d'une transparence totale.

### C) Les fonds souverains

Au-delà de la nécessité de capter des recettes fiscales et de réinjecter celles-ci dans l'économie, les États investissent une partie des fonds générés par les énormes revenus pétroliers afin d'épargner pour les générations futures. Ces fonds souverains – en s'inspirant du modèle norvégien – peuvent prévenir un choc éventuel résultant de la chute des revenus pétroliers et ainsi donner l'opportunité aux États d'envisager un développement économique durable. Plusieurs pays d'Afrique<sup>70</sup> se sont engagés dans cette voie pour diversifier leurs filières d'investissement en adéquation avec leur stratégie économique. C'est notamment le cas du Fonds gabonais d'investissements stratégiques<sup>71</sup> (FGIS) et du Fonds souverain de la République gabonaise<sup>72</sup> (FSRG) créé en 2012, et venu remplacer le Fonds pour les générations futures mis en place en 1998. L'existence de ces fonds marque une évolution des États vers une posture plus stratégique dans la gestion des ressources, mais les risques touchant à la qualité de la gouvernance<sup>73</sup> restent élevés selon Revenue Watch Institute. Plusieurs milliards d'euros se sont ainsi volatilisés du fonds nigérian<sup>74</sup>. La Norvège est en tête du classement de performance réalisé par RWI, tandis que le Gabon occupe la 15<sup>e</sup> place, et le Fonds de solidarité de la Guinée équatoriale créé en 2005, l'avant dernière, soit 22<sup>e</sup>.

70. Pays africains ayant créé un fonds depuis 2011 : l'Angola, le Nigeria et le Ghana. Le Mozambique, la Sierra Leone et la Tanzanie devraient suivre.

71. « [Serge Mickoto prépare l'après-pétrole](#) », Jeune Afrique, 23 avril 2012.

72. « [Le fonds souverain doté de milliards de FCFA](#) » (environ 762 millions d'euros), Jeune Afrique, 6 février 2012.

73. Parmi ces risques, citons notamment : les règles de fonctionnement pour les dépenses et transferts, les processus d'audits, les contrôles législatifs des dépenses, les publications des données et des rapports.

74. « [Fonds souverains : bon plan, ou usine à gaz](#) », Jeune Afrique, 11 mars 2013.

## D) Dynamique de diversification des économies

La stabilité économique actuelle des quatre pays reste largement tributaire du cours du baril de pétrole. Si cette donnée est un atout actuellement, cette dépendance marque clairement un risque pour l'équilibre de ces pays, aggravé par des économies peu diversifiées même au sein de la filière dominante des hydrocarbures. À l'heure actuelle, les raffineries sont sous-exploitées, voire inexistantes. C'est notamment le cas de la Guinée équatoriale qui doit importer la totalité de ses besoins en consommation, en pétrole raffiné, soit 2 500 b/j<sup>75</sup>. Les trois autres pays possèdent une raffinerie dont les capacités sont respectivement de 24 000 b/j pour le Gabon, de 21 000 b/j pour le Congo-Brazzaville et de 37 000 b/j pour le Cameroun mais qui ne couvrent globalement et dans le meilleur des cas que les besoins de consommation de leur pays soit 16 000, 12 000 et 30 000 b/j en 2012. Le Gabon devrait remplacer les installations de l'actuelle société de raffinage (CORAF), peu productive en raison de la vétusté de ses équipements, grâce à la construction d'une nouvelle raffinerie<sup>76</sup> d'une capacité de 50 000 b/j suite à un accord conclu avec l'entreprise sud-coréenne Samsung en 2012. Quant aux réserves gazières encore largement inexploitées, elles pourraient constituer une alternative ou une complémentarité au pétrole lorsque ces pays disposeront des infrastructures et des technologies nécessaires.

Afin de réduire leur dépendance à l'égard du secteur pétrolier – et compenser la baisse tendancielle de la production pétrolière – les pays cherchent à multiplier les investisseurs et diversifier leur économie. Outre un potentiel considérable – toutefois inégalement et imparfaitement répertorié – en ressources minières et énergétiques, ces pays regorgent d'atouts agricoles et halieutiques<sup>77</sup> sous exploités au profit de la manne pétrolière. De larges pans de la population sont par ailleurs sans emploi, en particulier les jeunes, et constituent un capital de main d'œuvre largement négligé.

Pour appuyer cette diversification par des changements structurels, les pays se sont dotés de stratégies à moyen terme. L'impulsion industrielle devrait cependant s'accompagner d'une répartition équilibrée des industries sur les territoires, afin de contrebalancer les effets d'un taux élevé d'urbanisation, commun aux quatre pays (il est de 85 % au Gabon) et d'assurer l'adéquation des infrastructures de transformation aux besoins des populations.

S'agissant du Gabon, le chercheur Coudel-Koumba suggère<sup>78</sup> un changement radical de politique industrielle « il est question pour le Gabon d'entamer sa conversion afin de devenir un pays producteur au lieu de demeurer un pays fournisseur de matières premières. » Le Gabon, dont l'économie est peu diversifiée, demeure dépendant de la demande mondiale en pétrole, en bois et en manganèse.

Depuis son accession au pouvoir, le président Ali Bongo Odimba, ambitionne de faire de son pays un État émergent à l'horizon 2025 en s'appuyant sur un projet de société phare et innovant « **Avenir en confiance** » et sur la déclinaison de ce projet en un plan stratégique le « **Gabon émergent** ».

75. EIA, Country analysis note.

76. EIA, Country analysis note.

77. « [Sûreté et sécurité maritimes dans l'espace CEEAC : enjeux et perspectives](#) », Note d'analyse du GRIP, 25 avril 2014.

78. Coudel-Koumba, « La gestion et l'exploitation des ressources naturelles au Gabon : vers une réorganisation spatiale des activités productives », *Les Cahiers d'Outre-Mer* n°256, octobre-décembre 2011.

Pour atteindre le défi de la croissance économique et en diversifier les sources, cette stratégie repose sur trois piliers : le « **Gabon vert** » qui vise la valorisation des ressources forestières, agricoles et halieutiques ; le « **Gabon industriel** » axé sur la valorisation des matières premières afin de transformer le pays en un pôle métallurgique et pétrochimique, et le « **Gabon des services** » pour le développement des services à forte valeur ajoutée et la valorisation des ressources humaines. Le FMI note, quant à lui, que le pays ne doit pas délaissé l'éducation et la formation professionnelle, facteurs essentiels à l'essor économique<sup>79</sup>. L'Institut du pétrole et du gaz de Port-Gentil, créé en 2010 grâce à un partenariat public-privé témoigne de la volonté du gouvernement d'Ali Bongo de traduire en acte sa vision d'un Gabon pôle d'excellence en matière de formation<sup>80</sup>.

Selon la BAD<sup>81</sup>, les atouts majeurs du Gabon résident dans le secteur des hydrocarbures et du développement gazier en particulier, les ressources minières (dont les gisements de fer de Belinga<sup>82</sup>), le secteur forestier<sup>83</sup> susceptible d'apporter une réponse rapide à l'essoufflement du pétrole, le secteur agro-alimentaire fertile en emplois urbains et périurbains, le tourisme et enfin le potentiel hydroélectrique estimé entre 5 000 et 6 000 mégawatts (MW) à même de contribuer à l'électrification du pays.

Car le « Gabon émergent » entend engager le pays vers une véritable transition énergétique<sup>84</sup> : la production d'électricité par les énergies renouvelables passera de 40 % en 2010 à 80 % en 2020, grâce au développement de l'hydroélectricité. L'ensemble de la production d'électricité reposerait alors sur 100 % d'« énergie propre », produite uniquement par l'hydroélectricité et le gaz (actuellement torché), se substituant ainsi aux centrales thermiques utilisant des combustibles pétroliers.

Le **Cameroun** est déjà engagé dans une diversification économique puisque la part du pétrole s'élève à moins de 7 % de son PIB en 2011. À l'instar du Gabon, le Cameroun affiche l'ambition de devenir un pays émergent en 2035. La « **Vision 2035** » et le DSCE de 2009 (Document de stratégie pour la croissance et l'emploi) qui est son cadre opérationnel à moyen terme accorde une place importante aux nouveaux marchés pour les produits et services camerounais. Le Cameroun dispose d'atouts à même de soutenir sa stratégie de diversification économique : terres agricoles vastes et riches, potentiel hydrographique, ressources minières, possibilités touristiques, situation géographique centrale, ainsi qu'une population jeune et bilingue. Le développement de la production énergétique demeure une priorité pour le gouvernement. Le pays peut en outre compter sur son potentiel gazier non exploité et hydro-électrique estimé à 20 000 mégawatts (MW). Le pays a ainsi lancé bon nombre de chantiers structurants comme la construction de plusieurs barrages.

La diversification de l'économie est prioritaire au **Congo-Brazzaville** où la part du pétrole s'élève à plus de 90 % des exportations et près de 80 % des recettes budgétaires du pays. De plus, le taux de chômage y est particulièrement élevé (53 % - WFB 2012).

79. « [Gabon's Priority: Use Resources to Become Emerging Economy](#) », IMF African Department, 8 mars 2013.

80. « [Pétrole : le Gabon à bonne école](#) », *Jeune Afrique*, 10 janvier 2013.

81. Groupe de la banque africaine de développement, « Document de Stratégie Pays 2011-2015 », août 2011.

82. « Le Gabon reprend la main sur Belinga », *Jeune Afrique*, 23 janvier 2013.

83. Le Gabon a interdit l'exportation de bois brut de façon à favoriser la transformation locale du bois mais les résultats se font encore attendre. « [La place du bois gabonais sur le marché international](#) », *Gabon Review*, 18 novembre 2013.

84. Gabon émergent, p. 30. La transition énergétique s'appuiera également sur : un ambitieux programme d'efficacité énergétique visant une réduction de moitié de la dépense énergétique dans les bâtiments de l'administration publique ; l'option énergies renouvelables et lampes basse consommation (LED) pour l'éclairage public ; la promotion de matériaux renouvelables et durables pour l'habitat et la construction.

La contribution du secteur non pétrolier augure de bonnes perspectives en matière de diversification économique. En effet, selon l'OMC, le pays a connu sur la période 2008-2011 une croissance moyenne annuelle de 7 %, tirée aussi bien par le secteur pétrolier (9,6 %) que par le secteur non pétrolier. Sa contribution<sup>85</sup> est d'ailleurs en hausse (4 % en 2009, 6,4 % en 2010 et 8 % en 2011). Ces performances ont été rendues possibles par les réformes structurelles engagées, conjuguées aux efforts de renforcement des infrastructures économiques<sup>86</sup>.

Le pays a lancé, à travers un **Programme national de développement (PND) 2012-2016**, une ambitieuse stratégie de diversification de son économie, afin d'accélérer « la croissance, la création d'emploi et la réduction de la pauvreté, et d'impulser l'émergence du Congo ». Cette stratégie s'articule en « grappes d'activités » : la sylviculture et la transformation du bois, l'agro-industrie et le développement agricole, les mines, le secteur de la construction, les services (tourisme et hôtellerie) et les services financiers.

Selon les autorités, les activités liées à l'agriculture, l'élevage, la chasse et la pêche devraient contribuer à hauteur de 10,5 % du PIB en 2016 contre 9,4 % en 2011. L'exploitation forestière, par exemple, sous-secteur clé de l'agriculture congolaise, constitue le principal employeur (2,4 % de la population active). L'obligation, selon le Code forestier promulgué en 2000, de transformer sur place 85 % des grumes devrait accroître le nombre d'emplois dans cette filière. Le potentiel halieutique, quant à lui, est évalué, selon la FAO, à environ 100 000 tonnes alors que la production (57 000 tonnes en 2010) est inférieure à la consommation nationale qui est de l'ordre de 70 000 tonnes. Ce secteur a l'avantage d'être grand pourvoyeur d'emplois directs et indirects. En octobre 2013, le gouvernement a organisé la première conférence sur les mines au Congo portant sur « la diversification de l'économie congolaise via l'exposition de son potentiel minier »<sup>87</sup>. Mais si son objectif est également d'industrialiser l'économie selon la vision contenue dans « **Chemin d'avenir** », il doit investir dans son potentiel énergétique, y compris dans les infrastructures afin d'exploiter ses réserves importantes de gaz et son potentiel hydrologique estimé à 3 932 MW dont seulement 4 % serait exploité (EIA, 2014).

Les contre-performances du secteur pétrolier depuis 2007 affectent la croissance de la **Guinée équatoriale** dominée presque exclusivement par ce secteur (99 % des exportations en 2011). La seconde phase (initiée en 2013) du « **Plan national de développement économique et social** » (PNDES) 2008-2020 a pour objectif de diversifier l'économie au-delà de la production pétrolière et de faire du pays une économie émergente à l'horizon 2020. À l'occasion du symposium « *Emerging Equatorial Guinea* » organisé le 3 février 2014, le gouvernement a annoncé le lancement d'un fonds d'1 milliard de dollars destiné à soutenir les investissements étrangers en dehors du secteur des hydrocarbures tels que définis dans la seconde phase du PNDES, à savoir l'agriculture et l'élevage, la pêche, la pétrochimie et les mines, le tourisme et les services financiers.

---

85. Ces évolutions favorables sont dues au dynamisme soutenu des secteurs suivants au cours de ces dernières années : les télécommunications (10 %), l'agriculture (3,9 %), les industries manufacturières (5,4 %), et les transports et commerces (11,7 %).

86. Examen des politiques commerciales : Cameroun, Congo-Brazzaville, Gabon, République centrafricaine et Tchad, OMC, 29 et 31 juillet 2013, *op. cit.*

87. « [Brazzaville : optimiser le secteur pour diversifier l'économie](#) », *le Journal de Brazza*, 4 octobre 2013.

Selon le ministre des Finances, Marcelino Owono Edu « *Le lancement de ce fonds (baptisé *Holdings Equatorial Guinea 2020*) de co-investissement témoigne de l'engagement du pays à jeter les bases d'une diversification économique pour assurer une croissance durable et créer plus d'emplois dans notre pays* »<sup>88</sup>. Selon la BAD<sup>89</sup> et d'autres institutions internationales (PNUD, OCDE)<sup>90</sup> la diversification de l'économie reste un défi majeur pour la croissance et la création d'emplois. La part du secteur non pétrolier dans le PIB reste faible malgré les progrès enregistrés en 2012 (BAD - Document stratégie pays 2013-2017).

En terme énergétique, la Guinée équatoriale mise également sur les réserves de l'exploitation gazière. Le pays compte aussi sur son potentiel hydroélectrique : la nouvelle centrale hydroélectrique de Sendje de 200 MW devrait entrer en service d'ici à 2015 et dans la foulée approvisionner le Cameroun et le Gabon.

Les quatre pays semblent donc tous déterminés dans leur volonté de diversifier leur l'économie mais ils doivent encore améliorer l'environnement et le climat des affaires pour accomplir cette diversification et atteindre la croissance économique souhaitée<sup>91</sup>. Les lourdeurs administratives, un faible accès au crédit bancaire et une main d'œuvre non qualifiée constituent, entre autres, des freins aux opérations commerciales. Une évolution est tout de même perceptible dans ce domaine suivant les rapports *Doing Business*<sup>92</sup> de la Banque mondiale pour le Gabon passé de la 169<sup>e</sup> place en 2013 à la 163/189 en 2014. Le Cameroun a reculé de 6 places dans le palmarès de *Doing business* en 2014 (168<sup>e</sup>) et la Guinée équatoriale de deux places (166<sup>e</sup>/189) par rapport à 2013, tandis que le Congo-Brazzaville, malgré l'initiation de plusieurs mesures, se situe en queue du peloton à la 185<sup>e</sup> place.

---

88. « [La Guinée équatoriale lance un fonds de 1 milliard de dollars pour diversifier son économie](#) », *Ecofin*, 4 février 2013. Plus de 300 entreprises et institutions internationales étaient représentées lors du symposium.

89. BAD, République de Guinée équatoriale, Document de stratégie Pays 2013-2017, juin 2013.

90. African economic outlook, Guinée équatoriale 2014.

91. [Examen des politiques commerciales](#) : Cameroun, Congo, Gabon, République centrafricaine et Tchad, OMC, 24 juin 2013.

92. Les pays sont classés en fonction de la facilité d'y faire des affaires, de 1 à 189, la première place indiquant le plus haut niveau de facilité. L'indice correspond à la moyenne des classements sur les 10 indices étudiés. [Rapport Doing Business 2014](#).

## CONCLUSIONS

Depuis une décennie, les pays d’Afrique équatoriale – le Cameroun, le Congo-Brazzaville, le Gabon et la Guinée équatoriale –, affichent un dynamisme économique soutenu, porté principalement par la demande exponentielle des hydrocarbures sur le marché mondial.

Dotés d’une longue façade maritime recelant d’abondants gisements pétroliers essentiellement *offshore*, ainsi que d’importantes réserves de gaz encore inexploitées, cette partie du golfe de Guinée revêt une importance stratégique pour nombre de nations émergentes et puissances extérieures en quête de diversification de leur approvisionnement énergétique.

Toutefois, le modèle de croissance largement lié à l’exploitation du pétrole, constitue aussi un facteur de fragilité pour les pays de la région, qui se trouvent particulièrement exposés aux risques d’une dépendance aux chocs extérieurs ainsi qu’à la reproduction du « syndrome hollandais ». De plus, l’embellie économique et le boom pétrolier n’ont pas jusqu’ici contribué à enrayer la fracture sociale, ni à contenir un taux de chômage élevé affectant une population en majorité jeune.

Les économies de la région sont ainsi à la croisée des chemins, entre une évolution vers des modes de gestion recourant à la rente pétrolière comme levier d’un développement plus inclusif ou la stagnation dans des logiques de captation rentière des ressources par les élites, participant au creusement des inégalités et partant, aux risques de mouvements sociaux.

L’arrivée à maturité de la plupart des champs pétroliers de la sous-région s’est traduite par le recul relatif de la productivité pétrolière dans les quatre pays de la zone, en dépit de découvertes récentes de nouveaux gisements. Les abondantes réserves de gaz dont la région est également pourvue, pourraient, sous réserve d’investissements et d’infrastructures, constituer un complément voire une alternative au pétrole. Aujourd’hui, en effet, la majeure partie du gaz produit dans la région est réinjecté dans les puits de pétrole ou brûlé en torchère.

Empruntant, depuis peu, à un modèle en partie inspiré de l’expérience des pays émergents, les gouvernements de la région multiplient de stratégies de capture de nouveaux investissements, de diversification économique ou de gestion plus transparentes des ressources, pour soutenir leurs efforts de transformation socioéconomique :

- Refonte des codes pétroliers en vue d’une régulation plus efficace de la rente pétrolière et d’un développement socio-économique des pays par l’inclusion du « *local content* » ;
- Création d’entreprises pétrolières nationales traduisant une volonté de régulation des marchés et de reprise en main d’une partie de la chaîne des activités pétrolières ou de définition de nouveaux rapports de forces avec les compagnies transnationales ;
- Adhésion de la moitié de ces États à l’Initiative pour la transparence dans le secteur extractif (ITIE) ;
- Création de fonds souverain (Gabon, Guinée équatoriale) visant un soutien à la diversification des économies et le transfert de la richesse aux générations futures, etc.

Bien que cette dynamique semble enclenchée et portée par des politiques ou des discours volontaristes, seule la durée du temps permettra d’en mesurer les impacts. Toutefois, si l’objectif premier des stratégies conçues par les États vise principalement à soutenir la croissance économique, il est urgent qu’elles se concrétisent afin de favoriser l’accès à l’emploi des jeunes en particulier. Sous peine de voir les impatiences sociales se muer en violences ouvertes.

Par ailleurs, étant donné le caractère non renouvelable du pétrole, les États ont intégré la nécessité de se tourner vers d'autres sources énergétiques, comme le gaz ou encore le potentiel des ressources hydrologiques. Néanmoins, le modèle énergétique n'est pas encore systématiquement remis en question dans les stratégies de diversification, hormis le Gabon qui s'impose des objectifs chiffrés en vue d'une transition énergétique d'ici 2020.

Toutefois, ces dynamiques de transformation sociétales ne seront pérennes qu'au travers d'une consolidation de véritables contre-pouvoirs, d'un renouvellement des institutions démocratiques, parallèlement à un redéploiement des capacités distributives des États.

\*\*\*

**Auteurs :**

Claire Kupper

Myriam Oko Mvondo

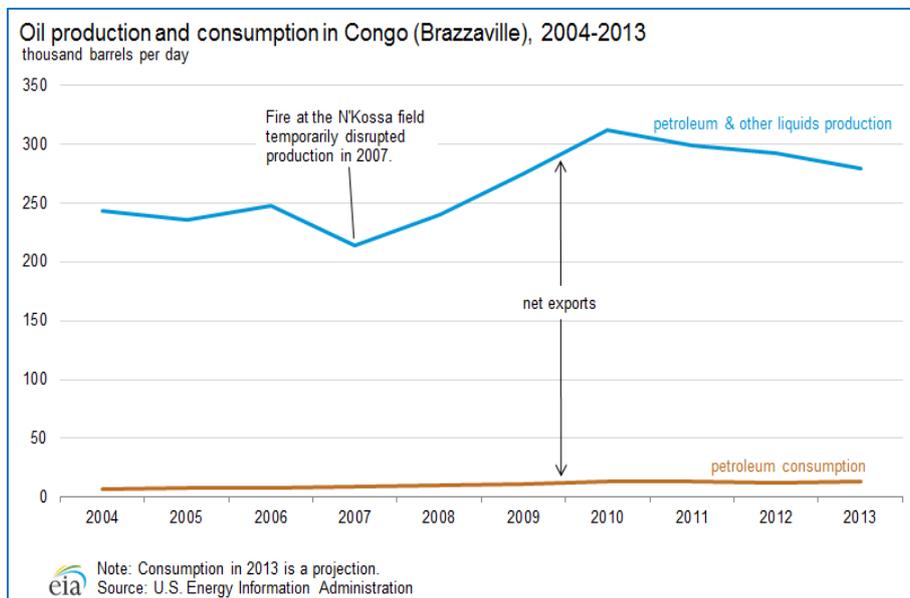
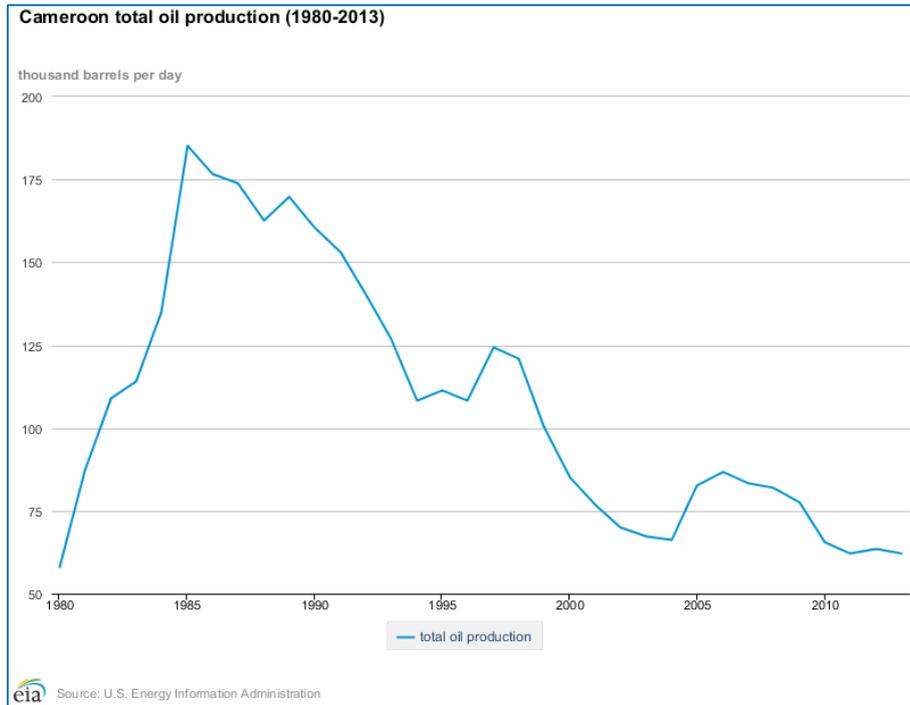
**Coordination scientifique :**

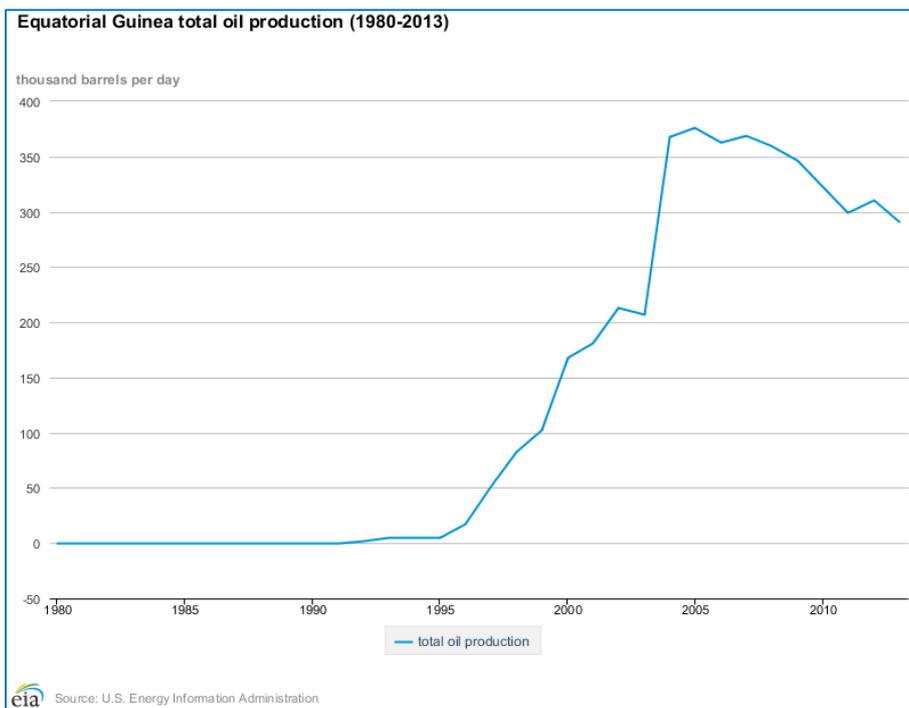
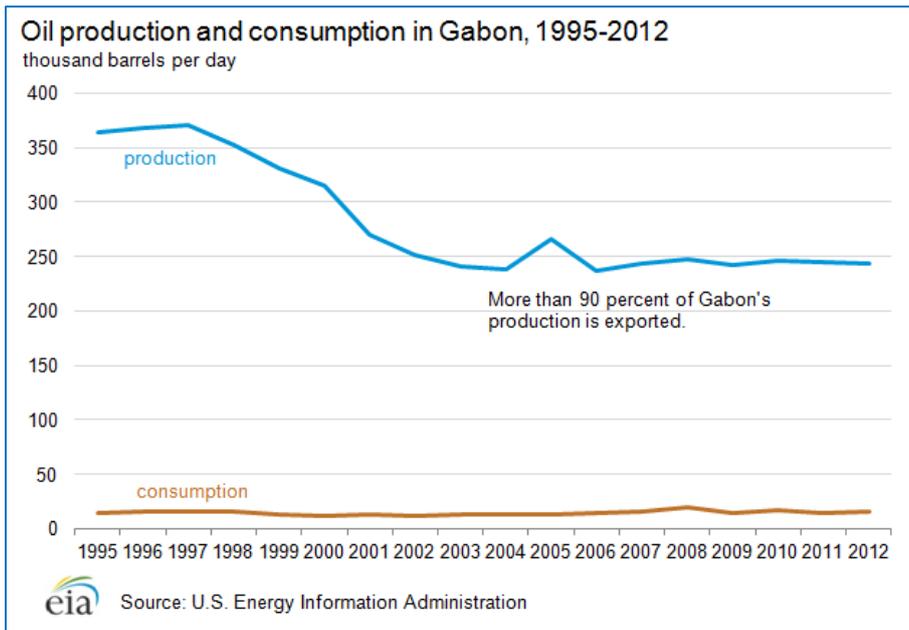
Michel Luntumbue

*Les idées et opinions exprimées dans cette note n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

## ANNEXES

### Évolution de la production pétrolière dans les 4 pays cibles :





**Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP)**, est un centre de recherche indépendant reconnu comme organisation d'éducation permanente par le ministère de la Communauté française de Belgique. Créé en 1979 par Bernard Adam, qui en a été le directeur jusqu'en 2010, le GRIP a pour objectif d'éclairer citoyens et décideurs sur les problèmes souvent complexes de défense et de sécurité. Il souhaite ainsi contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr, en soutenant les initiatives en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements. Le GRIP est composé d'une équipe de 22 collaborateurs permanents, dont 14 chercheurs universitaires, ainsi que de nombreux chercheurs-associés en Belgique et à l'étranger.

[www.grip.org](http://www.grip.org)